

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Roseline Georges	Numéro de permis 2024037	Date d'inspection Le 20 août 2025	
Nom de l'établissement La garderie du petit nid douillet		Numéro de téléphone (506) 253-3566	
Adresse 26 rue Du Moulin Verret NB E3V 4M8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

L'exploitante n'est pas sur les lieux. Un suivi téléphonique fut fait et celle-ci m'informe qu'ils font une activité en dehors de la garderie. Une prochaine visite d'inspection de surveillance sera planifiée.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 21 août 2025

Date

original signé par

Roseline Georges

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 21 août 2025

Date